**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Singapour**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 12 mai 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de Singapour pour la présentation de son rapport.

La France invite les autorités de Singapour à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Etablir un moratoire sur les exécutions capitales en vue d'abolir la peine de mort ;

2- Signer et ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

3- Adhérer au Statut de Rome fondant la Cour Pénale Internationale ;

4- Renouveler les efforts en faveur de la liberté d’expression, en particulier la liberté de la presse ;

5- Créer un cadre juridique favorisant le renforcement de la lutte contre toutes les discriminations fondées sur le genre ou l'orientation sexuelle, par exemple en révisant la section 377A du Code Pénal ;

6- Poursuivre la lutte contre le harcèlement et la violence en milieu professionnel, en étudiant notamment l’opportunité de ratifier la convention 190 de l'Organisation internationale du travail.

Je vous remercie./.